



Saint Nazaire-en-
Royans

Votre magazine

Été 2025



Le BILLET des conseillers municipaux...

Nazairoises et Nazairois, à mon tour d'avoir l'honneur de prendre la plume sur cette première page de votre bulletin municipal. Pas facile de prendre la suite de M. le Maire ou de Mme Berthet.

Tout d'abord, je veux vous souhaiter un bel été en profitant des atouts de notre beau village et de ses manifestations qui vont ponctuer cette période ensoleillée avec, par exemple, la fête du lac, son feu d'artifice, son bal et sa buvette le **12 juillet** ou le EDF VercorsMan pour les plus sportifs le dernier week-end d'août ou encore profiter de découvrir ou redécouvrir les nouvelles œuvres de Street Art dans le parc et les ruelles. C'est le dernier bulletin estival de notre équipe municipale, il y en aura d'autres avant la fin du mandat et d'autres, je l'espère, avec une nouvelle équipe dès le mois de mars 2026. N'hésitez pas à venir vers nous pour échanger sur le rôle des conseillers, adjoints et Maire et pourquoi ne pas venir tenter l'expérience ? Je peux vous assurer que c'est tellement enrichissant et intéressant, de belles rencontres au sein de l'équipe et avec les autres villages, de beaux projets à mener pour le bien être des habitants (le combat pour le mont Vanille, la biodiversité, le city stade, la place des bars, l'assainissement, l'achat et l'ouverture du parc et du château, l'école, le combat pour la restauration saine des petits et aussi la vidéoprotection...) le tout formidablement accompagné par les secrétaires de mairie, les filles de l'école ou encore le service technique.

J'ai eu le plaisir de rencontrer certains d'entre vous lors des réunions publiques sur le sujet de la vidéoprotection que je soutiens. En effet toute l'équipe a toujours à cœur de vous consulter pour les projets importants de la commune. Comme vous, il y a des avis divergents au sein même de l'équipe et nous avons pris le temps de la discussion, de l'écoute en bonne entente entre nous et avec vous.

Je vous fais un point des résultats du dernier sondage mis à votre disposition un peu plus loin dans le bulletin.

Je passe la plume à un autre parmi vos conseillers ou conseillères municipaux(ales) pour le prochain bulletin et j'ai hâte de rencontrer certains d'entre vous pour donner, une nouvelle fois, une autre dynamique à notre village en formant une liste pour le mois de mars prochain.

Nicolas Bernaus



A ce jour, 76 élèves, prévision pour l'année 2025/2026 : 82 élèves, les 4 classes sont maintenues.

De nombreux projets financés par l'APE sur l'année 2025. Cette association a besoin de **soutien** pour pouvoir continuer à financer les projets de l'école.

Cette année 2025 a été riche de sorties : **Découverte du judo** avec le Judo Club St Marcellin, pour les classes de CP/CE et CM. Tarif : 630 euros

Projet Ecole et cinéma – toutes classes
3 euros par élève et par film + transport jusqu'à St Jean en Royans

Projet arts du cirque en période 5 pour les PS/GS et MS/CP : du 31 mars au 30 juin, avec la compagnie « des balles ton cirque », Benjamin Morne.

Tarif : 1400 euros

Projet raquball - classes de CE1/CE2 et CM1/CM2

Prix environ 700 euros pour 2 classes.



Sorties scolaires de fin d'année

Pour les CE et CM ; biathlon au col du Rousset. Le vendredi 13 juin. Budget : Bus : 374 euros
Guides : 185 X 3 = 555 euros, plus la location de matériel à prévoir : environ 350 euros (ski roues- bmx)
Pour les PS/GS et MS/CP

Sortie à la ferme de Châtelus, vendredi 27 juin

Financement : entrées à la ferme : 420 euros - Bus : 222, 20 euros



Animation bibliothèque

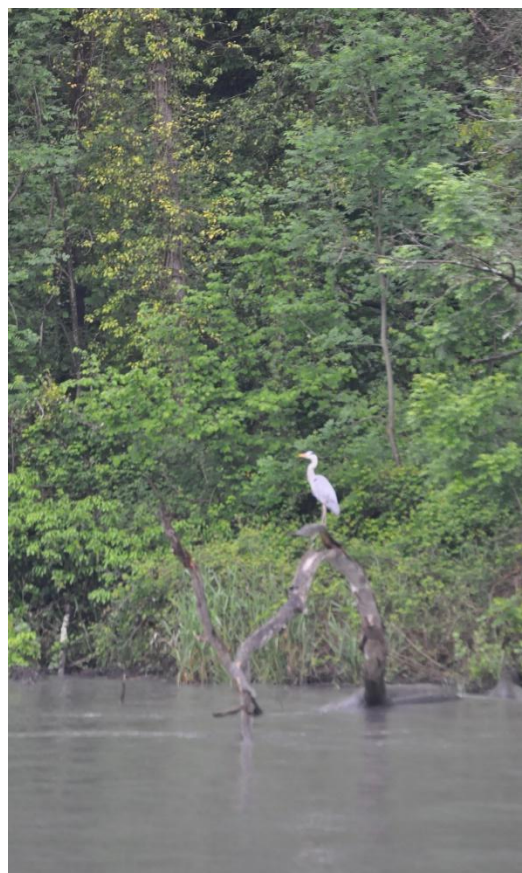
Samedi 17 avril, grande effervescence à la bibliothèque ! Des enfants ont participé à l'animation : "créer des bijoux" avec des perles. Cet atelier était animé par Sandra comme tous ceux au fil de l'année. Les enfants se sont succédés par petits groupes à cette animation. Pour rappel, la bibliothèque ouvre ses portes le mercredi et le samedi matin, ainsi que le jeudi après-midi.

Une boîte de dépôt est disponible en mairie pour vous permettre de déposer vos livres en dehors des horaires d'ouverture de la bibliothèque.





Cette année le bateau à roue Royans Vercors innove en proposant une croisière ornithologique. La 1^{ère} sortie a eu lieu mercredi 7 mai. D'autres sorties seront proposées plus tard dans l'été. Ces sorties vous permettent de découvrir la beauté de l'environnement naturel des berges des rivières Bourne et Isère. Jean-Christophe Cordara (dit J.C.), ornithologue passionné, vous fera découvrir les nombreux oiseaux qui vivent et nichent le long de ces rivières. Les canards colvert sont les plus nombreux à habiter ces lieux. Ils sont accompagnés par les fuligules morillons que l'on voit plonger régulièrement pour se nourrir des petits poissons. Les grèbes huppés et les grands cormorans sont faciles à observer. Les grandes aigrettes et les hérons cendrés sont nombreux sur ces rives. Près de l'eau de nombreuses hirondelles accompagnent le bateau en volant à ras de l'eau quand dans le ciel plane le milan noir. La gallinule plus connue sous le nom de poule d'eau niche au bord de l'eau. Le martin pêcheur d'Europe fait partie des oiseaux les plus colorés. Pour cette croisière ornithologique, un petit fascicule est remis aux participants ce qui leur permet de mieux identifier la trentaine d'oiseaux que J.C. va leur montrer. Au passage, on peut voir des ragondins ou observer le travail des castors sur des arbres qui touchent l'eau. Pour vous inscrire à ces croisières : 04 76 64 43 42 ou internet <https://www.visites-nature-vercors.com/fr/>



La fête de la nature chez BEEPPY

L'association Bleepy qui a installé un rucher école à St Nazaire en Royans s'est donnée pour mission de protéger l'abeille et son environnement. Dans le cadre de la fête de la nature, le rucher école était ouvert au grand public dans le but d'apprendre aux visiteurs la vie secrète des abeilles. Deux ouvertures de ruches ont été faites à l'api vision à la plus grande surprise des spectateurs car il s'agit bien d'un spectacle que l'organisation des abeilles dans une ruche.



Un api vision est un petit chalet grillagé qui permet aux visiteurs de voir l'intérieur d'une ruche en toute sécurité. Une bonne vingtaine de visiteurs sont venus visiter le rucher pour voir, sentir, écouter et même goûter à la ruche. Une dégustation de miel à l'aveugle était également possible.



Cérémonie du 8 mai

Traditionnelle cérémonie du 8 mai.

Les participants à cette cérémonie se sont retrouvés devant le mur des fusillés en présence de 2 Anciens Combattants Michel Teston et Marcel Parrat porte-drapeaux. Rémi Saudax, maire de la commune, a fait un récapitulatif des faits marquants de la dernière guerre. Il a lu le texte de Fabien Lecornu, Ministre des Anciens Combattants. Une gerbe a été déposée par Monsieur le Maire accompagné de Denis Parmentier 1^{er} Adjoint et de Laurence Bussac 3^{ème} Adjointe au Maire. Minute de silence au monument aux morts.



Lecture du texte de Fabien Lecornu ministre des anciens combattants. Présence appréciée et moment de convivialité avec les anciens combattants Michel Teston et Marcel Parrat, porte-drapeaux.



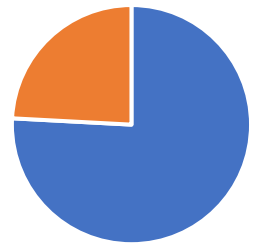
Vidéo protection

Lors du dernier bulletin municipal nous avons sollicité votre avis une dernière fois sur le projet de vidéoprotection. Et nous tenons à remercier celles et ceux qui ont pris le temps de répondre de nouveau à notre sollicitation.

Lors du premier sondage vous aviez répondu à 79 % être favorable à étudier le sujet ce qui nous a amené à vous proposer 2 dates de réunions publiques afin d'échanger selon son point de vue, ses craintes ou ses expériences malheureuses. À l'issue de ces 2 réunions, nous avons proposé un dernier sondage pour connaître votre avis définitif sur l'installation de caméras dans le village et vous vous êtes prononcés à 78.5% favorables et 21.5% contre sur 93 (environ 20% de participation) coupons physiques ou en ligne.

Fort de cette réponse, nous avons rencontré des professionnels du secteur afin de monter un projet d'installation, en parallèle M. Parmentier a sollicité certains organismes pour débloquer un maximum de subventions et nous vous présenterons cela dans le prochain bulletin.

Installation de caméras de vidéoprotection



■ POUR ■ CONTRE



De nouveaux commerçants



Patricia Bauman et Nicolas Le Boas ont repris la gestion du camping « Côté Vercors » en fin d'année 2024. Patrice et Virginie Gilly seront les nouveaux gérants de l'hôtel restaurant « Le St Nazaire » courant juillet.

Nous leur souhaitons pleine réussite !





Le 5 février 2021, le Préfet de la Drôme, à l'issue du processus débuté en 2020 par l'enquête publique, publiait un arrêté préfectoral refusant l'autorisation environnementale d'ouverture d'une carrière de roches massives par la société CARRIERES BENOIT GAUTHIER aux lieux-dits Vanille et Campalon.

Le 19 mars 2021, les diverses entités juridiques de la société CARRIERES BENOIT GAUTHIER adressaient une saisine au Tribunal Administratif de Grenoble contre l'Etat et la commune de Saint Nazaire en Royans... Le 25 mai 2021, le premier mémoire introductif d'instance était communiqué, un second le 21 juillet 2022, un troisième le 17 avril 2023 et un quatrième le 9 octobre 2024...

Bien évidemment, la commune a produit à chaque fois des éléments de réponse en défense !

Le 4 avril 2025, le Tribunal Administratif de Grenoble statuait à un rejet de l'ensemble des demandes d'indemnités des diverses entités juridiques de la société CARRIERES BENOIT GAUTHIER (presque **12 millions d'euros**) ainsi qu'à un rejet de la demande d'indemnité formulée par la commune de Saint Nazaire en Royans sur le fondement de l'article 761-1 du Code de justice administrative (5000 euros).

Le 3 juin 2025, les diverses entités juridiques de la société CARRIERES BENOIT GAUTHIER adressaient une saisine à la Cour Administrative d'Appel de Lyon contre l'Etat et la commune de Saint Nazaire en Royans... Cette fois-ci les demandes indemnitaires ne s'élèvent plus qu'à environ 250 000 euros.

Bien évidemment, en tant que Maire, je défendrai les intérêts de la commune et fournirai des éléments de réponse en défense de telle sorte que pas un seul centime ne soit versé au carrier.

Depuis le 9 avril 2025, un APPB (Arrêté Préfectoral de Protection du Biotope) a été signé par le préfet. C'est le plus haut niveau de protection (avant de devoir créer une réserve !) et une protection forte sur l'environnement du Mont Vanille et ses habitants (Salamandre Tachetée, Genette, Grand Duc, Rhinolophe...) et aussi pour les riverains du Mont Vanille.



Etre conseiller municipal en 2026

Les élections municipales auront lieu en mars 2026. C'est un grand moment de démocratie locale. Devenir élu(e) municipal(e) est la possibilité de s'engager pour son village mais aussi de faire rayonner sa commune au sein de diverses instances : tour d'horizon des délégations municipales !

1. Communauté de Communes du Royans-Vercors (CCRV) : Maire et 1^{er} Adjoint y siègent
2. Syndicat Intercommunal des Eaux de la Rive Gauche de la Lyonne (SIERGL) - adduction de l'eau potable dans le Royans : un titulaire et un suppléant
3. Syndicat Mixte d'Assainissement de la Bourne et de la Lyonne Aval (SMABLA) - assainissement collectif : deux titulaires et deux suppléants
4. Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV) : un titulaire et un suppléant
5. Service public Des Energies dans la Drôme (SDED) : un titulaire et un suppléant
6. Syndicat d'Irrigation de la Drôme (SID) : un titulaire et un suppléant
7. Mandement de Saint Nazaire (Forêt de Lente sur la commune de Bouvante) : deux titulaires
8. Commission d'Appel d'Offre (CAO) : le Maire et trois élus y siègent
9. Centre Communal de l'Action Sociale (CCAS) : le Maire et trois élus y siègent
10. Comité National de l'Action Sociale (CNAS) : un titulaire
11. Correspondant Défense (CD) : un titulaire
12. Collecte des déchets et tri sélectif (SDVD) : deux titulaires

Selon les instances, l'élu ayant la délégation a possibilité de candidater pour un poste de Vice-Président (VP) selon ses compétences. L'attribution des délégations se fait en fonction des centres d'intérêts et des disponibilités de chacun.

Avec les beaux jours et les températures estivales qui arrivent, nous allons être nombreux à profiter de nos espaces extérieurs ou à dormir avec les fenêtres ouvertes...

Petit rappel des règles en vigueur sur les bruits de voisinage en Drôme. **Les règles sont définies par arrêté préfectoral, révisé en date du 11 juillet 2023** (disponible sur le site internet de la mairie).

Les bruits relatifs aux activités des particuliers et des propriétés privées, notamment ceux en lien avec les travaux et entretiens divers (tondeuse, débroussailleuse...) sont autorisés de **8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au samedi**.

Concernant les animaux, les propriétaires ou ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, **de jour comme de nuit**.

Toute infraction sur le bruit relatif à cet arrêté relève de la compétence de la gendarmerie nationale, présente sur le territoire pour faire respecter les dispositions prises par arrêté préfectoral.



Qi Gong au bord de la Bourne

Besoin de ralentir ? De prendre soin de soi ? De se reconnecter à son corps ? Pourquoi ne pas tester le Qi Gong ! Le Qi gong est une gymnastique ancestrale, appartenant à la médecine traditionnelle chinoise, une gymnastique douce mais profonde, alliant respiration, étirements et ressentis du Qi (l'énergie vitale du corps). Cette pratique a des vertus dynamisantes ou calmantes, permettant d'apaiser les plus jeunes, de détendre les plus actifs et de rajeunir les plus anciens !

Avec l'association « **Terre d'Eveil : Retour à la Source** », nous proposons donc des ateliers adaptés à tous les âges, le plus souvent possible en extérieur, d'abord en juin 2025... et plus en septembre si affinités ! Hélène, notre intervenante, en cours de formation pour devenir professeur de Qi Gong, cherche donc des curieux, des explorateurs, des voyageurs qui seraient partants pour une aventure à l'intérieur d'eux-mêmes.

Et concrètement, comment ça se passe ? Hélène vous donne rendez-vous, en juin et jusqu'aux vacances scolaires, les horaires pour les enfants/ados (à partir de 8/9 ans) et pour les adultes seront à définir. Si des personnes sont intéressées, elle souhaiterait proposer des séances parent-enfants 4/7 ans (créneau de 45 min - jour à définir). Ces séances de découverte en juin sont libres, sans engagement et la participation de 1€ symbolique. Dans les bagages, pas besoin de beaucoup : une tenue confortable, un coussin et son corps. Et nous sommes prêts pour le voyage !

Inscription : 06.99.24.84.39 (sms). Intéressé.e mais pour la rentrée 2025 ? Contactez-nous (terredeveilretouralalsource@gmail.com) pour être dans la liste de diffusion pour les séances qui seront proposées l'année prochaine ! Au plaisir de vous accueillir !



Graff en Vallée 2^{ème} édition

La 2^{ème} édition de Graff en Vallée, festival de Rur'Art, a eu lieu à St-Nazaire-en-Royans du 31 mai au 9 juin. Un parcours d'une vingtaine d'œuvres colorées à travers les rues et le parc du village vous attend. Le street artiste Raffu vous dévoilera les petites histoires derrière chaque peinture et collage. (Visites privées : graff.en.vallee@gmail.com.)



Convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Multisites de Renouveau Urbain (OPAH-RU) des centres-bourgs de Saint-Jean-en-Royans et Saint-Nazaire-en-Royans

Afin d'amplifier les politiques publiques d'attractivité résidentielle mises en œuvre au sein de la Communauté de Communes du Royans-Vercors (CCRV), et d'accompagner la résorption des problématiques recensées sur les centres-bourgs de Saint-Jean-en-Royans et Saint-Nazaire-en-Royans ; la CCRV a approuvé la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat multisite de Renouveau Urbain (OPAH-RU). Ce programme d'accompagnement ciblé viendra compléter les dispositifs existants au service de l'amélioration de l'habitat sur le territoire.

Réunion publique :

17 septembre 2025 à 18h en salle des fêtes de **St Nazaire en Royans**

18 septembre 2025 à 18h salle de la Parenthèse à St Jean en Royans



Ville de **St Jean en Royans**

ROYANS - VERCORS
COMMUNAUTÉ

Police pluricommunale

Mercredi 4 juin, deux nouveaux policiers ont été reçus en mairie de Saint Nazaire en Royans pour les présentations d'usage, après leur prise de fonction le lundi 2 juin à St Jean (photo avec Christian MORIN). Le chef de la police est **Brigadier-Chef Principal** ; c'est un ancien gendarme qui arrive de la police municipale de Donzère. L'agent est **Gardien Brigadier**. Elle est lauréate du concours depuis fin 2024 et partira 120 jours en formation. Un 3^{ème} agent de police est en cours de recrutement.

Les deux policiers municipaux sont basés à Saint Jean en Royans. Un nouveau poste avec de nouveaux agents pour une... nouvelle police puisque depuis début juin celle-ci est **pluricommunale** !



Désormais, la police municipale de Saint Jean en Royans va assurer des missions de prévention, de sécurité et de lutte contre les incivilités dans 4 autres communes du Royans : Saint Thomas en Royans, Oriol en Royans, Saint Nazaire en Royans et Rochechinard.

Sur Saint Nazaire en Royans, l'accent sera mis sur le respect du stationnement, problème récurrent dans le secteur de la place Poitevine, qui gêne le travail des commerçants. A bon entendeur !

Contact direct au **06 89 89 70 01** du lundi au vendredi de 8h à 17h sans abuser de la patience de nos nouveaux policiers municipaux.

Etre maire en 2026... appel à candidatures !

Le Maire parfait, c'est un peu comme le Père-Noël, le gendre idéal ou la belle-mère sympathique, ça n'existe pas vraiment ! Cependant, après un mandat d'exercice, il m'apparaît qu'un bon Maire doit avoir suffisamment de disponibilité pour assurer sa fonction, assez d'empathie pour supporter les plus pénibles de ses concitoyens et le sens des priorités. Des notions sur la gestion économique et avoir des notions en droit également car le Maire a la faculté de représenter directement la commune (sans passer par un avocat) : sur mon mandat, j'ai été mis 2 fois au TA de Grenoble, 2 fois au TJ de Valence, au Tribunal Correctionnel de Lyon et au Tribunal de Proximité... pour l'instant, sur les 4 dossiers jugés, j'ai eu 100% de réussite... **je suis prêt à rester élu municipal en 2026 pour accompagner un nouveau Maire qui aurait de beaux projets pour la commune** et mettre à sa disposition mon expérience !

Expositions en salle du lac

Du 7 au 22 juin : Lameysse Brigitte - Peinture

Du 23 juin au 20 juillet : Jurine Julie - Bijoux, Pierre, Macramé

Du 21 Juillet au 3 août : Ollier Annick - Peinture sur soie, bijoux, bougie

Du 18 août au 31 août : Lameysse Brigitte - Peinture

Du 1 septembre au 29 septembre : Rollet Christophe - Savons de Marseille

- Dimanche 28 juin : Fête de l'été au parc du château Laurent
- **Samedi 12 juillet** : Feux d'artifice du 14 juillet à la plage
- Samedi 26 juillet à 9h au mémorial : cérémonies du souvenir en l'honneur des fusillés de 1944
- Du samedi 26 juillet de 14h à 17h au dimanche 27 juillet de 15h à 17h : **45^{ème} anniversaire du club des fleurs bleues** avec une exposition de photos à la salle des fêtes
- Du vendredi 22 août au dimanche 24 août : 6^{ème} édition du EDF VercorsMan



Projet au Chalutier

Le CHALUTIER – Tiers-lieu à La Baume d'Hostun

Vous avez probablement entendu parler du Chalu-tiers-lieu...

Sachez que le programme des animations et ginguettes est disponible sur leur site internet <https://lechalutier.org/>

Une levée de fonds est ouverte jusqu'au 16 juillet pour permettre de racheter le bâtiment ! Contactez à ce sujet Léa Pécol au **06 07 88 46 91**.

Les administrateurs souhaitent organiser une réunion publique à l'attention des habitants du village afin de les informer. Pour le tiers-lieu en général, contacter Thomas Milhau au **07 50 67 86 35**.



Vos informations pratiques

Vos contacts mairie

Les élus, le Maire, les Adjointes et les responsables de commissions reçoivent sur rendez-vous.



Tél. 04 75 48 40 63



Fax : 04 75 48 44 32



@ E-mail : secretariat@mairie-st-nazaire-en-royans.fr



Site : www.saint-nazaire-en-royans.com



Horaires secrétariat :

→ Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h

→ Mardi après-midi de 14h à 17h

Vos contacts tourisme

Gîtes municipaux : 04 75 48 40 63

Camping Côté Vercors : 06 02 35 66 20

Office de Tourisme, Espace R&V, Aqueduc :
04 75 48 22 54

Bateau à roue : 04 76 64 43 42

Grotte de Thaïs : 04 75 48 45 76

St Nazaire-en-Royans - Votre magazine

Edition : commune de St Nazaire en Royans

Directeur de la publication : Rémi Saudax

Responsable de la publication : Mathilde Berthe

Mise en page : Anne-Fleur Roche

Crédit Photo : Mairie, Dominique Gimelle

Impression : Mairie / Tirage : 450 Exemplaires



La municipalité dispose de 3 moyens principaux pour communiquer avec les habitants :

1. le bulletin municipal qui est distribué par courrier 4 fois dans l'année
2. le site internet sur lequel sont disponibles principalement les informations institutionnelles et d'autres informations mises au fil de l'eau
3. PanneauPocket qui est une application permettant de recevoir directement sur son smartphone les informations : une fois cette application installée, un avertissement vous signale les nouvelles informations mises en ligne par la commune.

Panneau Pocket :

Mairie :



Accès au site de la mairie



Suivez l'actu